

## Modules de Cycle 2 de Formation Musicale : mode d'emploi

### *Cursus classique à contemporain*

L'enseignement s'organise en **7 modules trimestriels** ( $\pm 10$  semaines), chacun décliné en **trois niveaux**. Les modules sont intitulés :

- Voix (V)
- Corporel (C)
- Invention-écriture (I)
- Culture musicale (CM)
- Arrangement (Ar)
- Rythme (R)
- Audition - formation de l'oreille (Au)

Tous les modules sont **progressifs** : il est **indispensable** de valider le niveau I avant de s'inscrire en niveau II, etc.

Les élèves doivent valider au minimum **4 modules par année**. La durée du cursus peut aller de 2 à 5 ans. Les élèves peuvent ainsi personnaliser leur parcours, en fonction de leurs intérêts et des conseils de leurs enseignants.

L'évaluation se fait en contrôle continu et à la fin de chaque module.

Selon son projet, l'élève voudra valider un Brevet d'Études Musicales (BEM) ou un BEM renforcé :

	<b>BEM</b>	<b>BEM Renforcé</b> <b><u>nécessaire</u> pour continuer en 3<sup>e</sup> cycle</b>
<i>Volume horaire</i>	1 heure / semaine / module	
<i>Durée du cycle</i>	2 à 5 ans	
<i>Conditions d'entrée</i>	Validation d'un 1 <sup>er</sup> cycle de FM à l'ENM ou dans un établissement extérieur.	
<i>Modalités d'inscription</i>	Acceptation automatique des élèves de l'ENM ayant validé un 1 <sup>er</sup> cycle de FM. Pour les élèves extérieurs à l'ENM : test d'entrée en début d'année pour valider l'équivalence de niveau entre l'établissement d'origine et l'ENM.	
<i>Obtention du diplôme *</i>	Validation de 13 modules : <ul style="list-style-type: none"><li>• 7 niveaux I</li><li>• 4 niveaux II</li><li>• 2 niveaux III</li></ul>	Validation de 15 modules : <ul style="list-style-type: none"><li>• 7 niveaux I</li><li>• 4 niveaux II</li><li>• 4 niveaux III dont Au – R – V</li></ul>

\* Il s'agit des critères d'obtention du diplôme en cursus **Classique à contemporain**. Pour les modalités des autres départements (Musique ancienne, EPO, Danse...), se renseigner auprès des enseignants du département.

Le contenu des modules conserve la globalité des apprentissages. De cette manière, chaque enseignement s'inscrit dans une pratique musicale complète. Un socle commun de compétences est ainsi conservé pour chaque élève.

Les **horaires des cours et les listes d'inscription** des modules sont affichés deux semaines avant le début du trimestre. Chaque élève inscrit son nom sur les listes, en fonction de ses envies et du nombre de places disponibles.

Dates des trimestres 2023-2024 :

- 1<sup>er</sup> trimestre du 2 octobre au 22 décembre
- 2<sup>e</sup> trimestre du 8 janvier au 22 mars
- 3<sup>e</sup> trimestre du 25 mars au 21 juin

Pour les élèves arrivant d'autres établissements, il sera demandé :

- pour une entrée en milieu de 2<sup>e</sup> cycle : la validation de **9 modules** (3 niveaux I, 4 niveaux II et 2 niveaux III).
- pour une entrée en fin de 2<sup>e</sup> cycle : la validation de **5 modules** (3 niveaux II et 2 niveaux III).

Exemple de parcours validant un BEM :

	V	C	I	CM	R	Ar	Au
Niveau I	X	X	X	X	X	X	X
Niveau II		X	X		X	X	
Niveau III		X	X				

Exemple de parcours validant un BEM renforcé (donnant accès au 3<sup>e</sup> cycle) :

	V	C	I	CM	R	Ar	Au
Niveau I	X	X	X	X	X	X	X
Niveau II	X				X	X	X
Niveau III	X				X	X	X